

Conditions de l'offre APRIL Moto Adhésion à la Formule Révolution In&motion – Location de la In&box

1. Conditions de l'offre

Pour bénéficier de cette offre, l'adhérent doit :

- être titulaire ou souscrire un contrat d'assurance 2-roues (hors cyclomoteur et contrat Moto de circuit) auprès d'APRIL Moto

2. Descriptif de l'Offre d'adhésion In&motion (location et achat de la In&box)

APRIL Moto a conclu un partenariat avec In&motion, entreprise française, qui a développé un système airbag autonome à déclenchement électronique.

Le système se compose :

- D'une partie coussin airbag intégré dans des vêtements destinés à l'utilisateur de deux roues motorisées
- D'un boîtier In&box : l'appareil de détection du système airbag contenant les capteurs et permettant de commander le gonflage de l'airbag en cas de chute (voir manuel utilisateur).

Les types de vêtement intégrant le coussin airbag In&motion sont variés : gilet à porter sous un blouson, doublure amovible ou vestes/ blousons avec airbag intégré. A janvier 2026, 14 marques proposent des vêtements équipés du système airbag In&motion : IXON, FURYGAN, HELD, RST, KLIM, HYOD, IXS, SHOT, TUCANO URBANO, MY RIDE, HONDA, A LIKE, DECATHLON et HORSE PILOT.

Pour que le système airbag soit fonctionnel, l'utilisateur doit au préalable souscrire à une formule In&motion sur le site web www.inemotion.com

APRIL prend en charge 3 mois de la première année de la totalité du coût de l'adhésion à la Formule Révolution annuelle (location In&box) au tarif de 120€ TTC par an, soit 90€ TTC.

Au-delà de cette année, le sociétaire, s'il souhaite continuer l'adhésion, devra s'acquitter du paiement dû à la location de la In&box.

3. Exclusion

L'offre n'est pas rétroactive et n'est donc pas accessible au sociétaire qui a déjà activé la location de la In&box ou acquis la In&box.

4. Caractéristique de l'offre

L'offre est personnelle, incessible, et non transférable. Elle ne peut faire l'objet d'aucun remboursement de la part de la APRIL Moto.

Une seule adhésion par adresse électronique est possible.

La présente offre est valable, pendant sa période de validité, pour une adhésion à la formule Révolution annuelle par sociétaire.

Cette offre n'est pas cumulable avec un autre code promotionnel.

Pour l'offre Révolution annuelle, la prise en charge d'une partie de l'adhésion par APRIL Moto et In&motion prend fin au bout de l'année souscrite.

A l'issue de la première année d'adhésion, le sociétaire peut alors choisir de :

- Prolonger l'adhésion In&motion et procéder au paiement directement à In&motion.

IN&MOTION, Société par actions simplifiée au capital de 36 291 Euros, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés d'Annecy sous le n°805 388 329, 10 rue de la Lyre, CRAN GEVRIER, 74650 ANNECY, TVA intracommunautaire : FR50805388329

- Ne pas prolonger l'adhésion et retourner la In&box à In&motion selon les conditions générales de location de la In&box.

5. Période de validité

La présente offre est valable pour toute adhésion à la formule Révolution annuelle In&motion effectuée entre le **13 Janvier 2026 et le 31 Janvier 2027 inclus** et dans la limite des stocks disponibles.

6. Responsabilité de APRIL Moto

APRIL Moto ne pourra être tenue pour responsable en cas de dysfonctionnement de la In&box ou de défaut du système airbag dans lequel la In&box est placée.

7. Protection des données personnelles

- (i) Données collectées par APRIL Moto et transmises à In&motion

Afin de bénéficier de l'offre, APRIL Moto communique à In&motion les données personnelles pseudonymisées strictement nécessaires pour vérifier si l'adhérent entre dans les conditions pour bénéficier de l'offre décrite ci-dessus. L'adhérent qui a des questions quant au traitement de ses données personnelles, peut contacter le délégué à la protection des données (« DPO ») de APRIL Moto en lui écrivant à l'adresse postale suivante : DPO APRIL Moto 14 Quai Marmoutier - BP72233 - 37072 Tours Cedex 2 ou par email : dpo@april-moto.com

- (ii) Données collectées par In&motion et transmises à APRIL Moto

Les informations recueillies directement auprès de vous, identifiées comme obligatoires ou non par la présence d'un astérisque, sont destinées à la société In&motion pour assurer la création, la gestion de votre compte et l'adhésion à la formule Révolution. Elles sont conservées pour la durée nécessaire à la gestion de votre compte. Les informations listées ci-dessous peuvent être communiquées à APRIL Moto dans le cadre de la gestion de ses clients pour la durée nécessaire à assurer la gestion de l'offre promotionnelle :

- Nom
- Prénom
- Adresse e-mail

Dans les limites prévues par la réglementation applicable à la protection des données (Règlement Général à la Protection des Données et Loi Informatique et libertés), vous bénéficiez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité, ainsi que d'un droit à définir les directives relatives au sort de ses données à caractère personnel après votre décès. Vous pouvez également vous opposer, pour un motif légitime, à l'utilisation de ces données.

Vous seul pouvez exercer ces droits sur vos propres données en écrivant à customer@inemotion.com

En outre, si vous estimez, après avoir contacté In&motion, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale Informatique et Liberté.